

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Renforcement des mesures de protection contre les épidémies hivernales au CH de Bourg-en-Bresse



Le CH de Bourg-en-Bresse (CHB) a décidé de réinstaurer le port du masque au sein de tous ses services, au regard des évolutions épidémiques des virus hivernaux. Il rappelle également l'importance des gestes barrières afin de continuer à protéger les patients et les professionnels.

A compter du **lundi 18 décembre 2023**, l'obligation du port du masque s'applique à l'ensemble de l'établissement (site de Fleuryriat et résidence Emile Pélicand) :

- à tous les visiteurs,
- à tous les professionnels,
- à tous les patients accueillis dans le service des Urgences, sauf les enfants de moins de 6 ans.

S'agissant de l'unité de soins de longue durée (USLD) et l'EHPAD Emile Pélicand, le port du masque est de nouveau obligatoire pour :

- les familles,
- les professionnels.

Les gestes barrières restent la base de la prévention

La Direction en appelle à la responsabilité de chacun pour continuer de respecter les autres gestes barrières : lavage de mains régulier, distanciation, aération des pièces, tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir, se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter...

A ce jour, les visites ne sont pas restreintes sauf à la maternité, en néonatalogie et en pédiatrie qui sont limitées au co-parent et la fratrie asymptomatique.

Pour rappel, les visites sont autorisées de 14h30 à 20h en médecine, chirurgie et obstétrique.

L'autorisation de visite est également sous couvert de l'appréciation du médecin en fonction de la fragilité du patient.



La vaccination permet de limiter les contaminations

Les pouvoirs publics rappellent l'importance de la vaccination comme outil à disposition pour freiner la propagation des épidémies et protéger contre certaines formes graves.

Le bénéfice est double puisqu'il protège individuellement et également son entourage, notamment les personnes fragiles (nouveau-nés, femmes enceintes, personnes malades ou âgées).

La campagne vaccinale grippe/Covid a commencé mi-octobre et se poursuit jusqu'à mi-janvier 2024.

Plus d'informations sur la vaccination : <https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/la-vaccination>

Contact presse :

Elise Vanzetti, responsable communication – 04.74.45.41.05 – communication@ch-bourg01.fr

A propos du Centre Hospitalier de Bourg-en-Bresse

Le Centre Hospitalier de Bourg-en-Bresse (CHB) est un établissement de Médecine-Chirurgie-Obstétrique qui compte 806 lits et places, plus de 2 000 professionnels répartis au sein de ses 7 pôles d'activités médicales : Médecine, Chirurgie, Cancérologie, Soins Critiques, Mère-Enfant, Transversal & Support et Gériatrie.

En 2022, le CHB a géré 374 751 appels entrants au SAMU 01, 120 041 consultations (hors urgences), 48 734 passages aux Urgences, 9 316 interventions au bloc opératoire. 120 lits autorisés en USLD, 169 en EHPAD et 560 patients ont été pris en charge en Hospitalisation à domicile (HAD).

www.ch-bourg-en-bresse.fr  